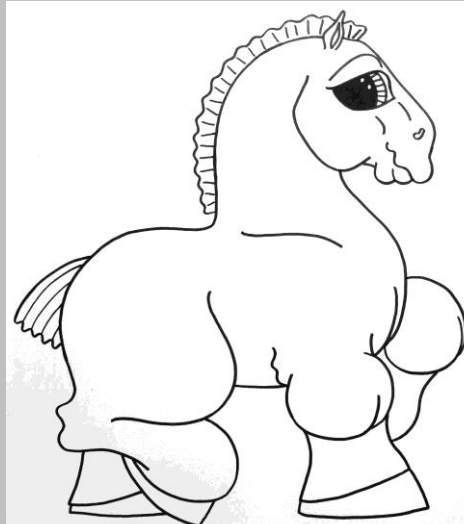


## TARIFS SAISON 2017 - 2018

Droit d'entrée		50,00 €
Licence FFE - de 18ans		25,00 €
Licence FFE + de 18 ans		36,00 €
Cotisation annuelle		70,00 €
Forfait annuel	44 séances	1 050,00 €
Forfait mensuel Compet - 1h / 4 séance		135,00 €
Carte obstacle 10 séances		400,00 €
Forfait annuel D/O & compet "club"	44 séances	1 195,00 €
Forfait annuel supplémentaire*	44 séances	950,00 €
Forfait EQUIFEEL		775,00 €
Carte 10 h avec forfait		220,00 €
Carte 10 h sans forfait		380,00 €
Forfait annuel 1h30		1 495,00 €



## CLUB HIPPIQUE DES ETANGS DE MEUDON

## CHEVAL CLUB

Forfait annuel : du 28/08/2017 au 01/07/2018

\* 2ème forfait , pour un même cavalier disposant déjà d'un premier forfait.

Demi-tarif, pour la 3ème personne de la même famille

Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 6/saison

### Paiement :

- pour une première inscription : droit d'entrée, cotisation annuelle, licence et forfait annuel
- pour une réinscription : cotisation annuelle, licence et forfait annuel

## HORAIRES DES COURS 2017-2018

Cours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>Préparation Galop 1</b>	21h30**	20h30**	20h00			13h00	12h00
<b>Préparation Galop 2</b>			15h00	20H30	20h30	14h00 17h00	10h00
<b>Préparation Galop 3</b>	20h30	21h30	15h00 16h00 19h00	18h30	20h30	11h00 15h00 17h00	10h00
<b>Préparation Galop 4</b>	18h30	18h30 21h30	14h00 16h00 21h30	15h30 18h30 21h30	18h30	9h00 12h00 15h00	9h00
<b>Préparation Galop 5</b>	18h30	18h30 20h30 DR	14h00 17h00 21h30	15h30	9h00 DR 18h30	9h00 18h00	9h00
<b>Préparation Galop 6</b>	19h30	12h30 19h30 20h30 DR	17h00	15h30	9h00 DR	13h00 16h00	11h00
<b>Préparation Galop 7</b>	21h30 DR		20h00*	19h30	9h00 20h30 DR	10h00 13h00	
<b>Titulaires Galop 7</b>	21h30 DR		20h00*	19h30	20H30 DR	10h00 13h00	
<b>Promenade</b>							sur demande
<b>DRESSAGE/ OBSTACLE</b>	20h30 D/O		18h00 D/O	20h30 D/O	19h30 D/O		
<b>EQUIFEEL</b>						18h00	
<b>Obstacle AMA</b>		20h30					
<b>D/O + Hunter (D/OH)</b>					D/OH		
<b>TREC</b>				19h30			

DR : dressage / Obst : Obstacle / D/O: obstacle et dressage en alternance / (\* )= cours de 1h30

**NB : les nouveaux adhérents sont priés de fournir un justificatif de leurs galops.**

### Cotisation :

La cotisation au club est obligatoire. Elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club.

### Forfaits :

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 4 séances pour les poneys et 6 séances pour les chevaux par forfait annuel.

### Carte de 10 heures :

Les cartes de 10 h, en complément d'un forfait ou non, ne peuvent être utilisées que pour des heures isolées.

### Assurances individuelles :

Pour pratiquer l'équitation, la **licence fédérale est obligatoire**.

Elle donne la possibilité :

- de participer à une dynamique sportive
- de passer les examens fédéraux
- d'être assuré dans tous les centres affiliés de France (couverture de base).

Le cavalier a la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (lois du 16/07/84 et du 13/07/92). Lors de son inscription, le cavalier doit fournir un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'équitation en compétition ».

### Tenue du cavalier :

La tenue du cavalier doit être correcte.

Le port de la bombe 3 points et de bottes d'équitation ou boots avec mini-chaps est obligatoire. Chaque cavalier doit posséder son matériel de pansage, ainsi que des guêtres pour l'obstacle.

### Cours :

Le cavalier doit prévoir minimum 30 minutes avant et 15 minutes après le cours, pour préparer et assurer les soins de sa monture.

### Annulation :

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation. Pour bénéficier de cette annulation, la Licence Fédérale est obligatoire. Un exemplaire de ce document vous est remis à l'inscription. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soient n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

### Matériel et installations :

Il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations, et de laisser le harnachement mis à leur disposition propre et en l'état.

### Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est réputé être connu. Celui-ci est à disposition à l'accueil sur simple demande.

### Principales consignes de sécurité :

- Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du club
- Veiller à ce qu'aucun objet (poussette, vélo, etc.) n'encombre les allées empruntées par les chevaux
- Les chiens doivent être tenus en laisse
- Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures.
- Un local consigne est aménagé dans les vestiaires pour la durée de la reprise uniquement
- Dans le parking, veiller à laisser le passage libre pour d'éventuels secours. Ne pas se garer dans le passage au bout du manège.

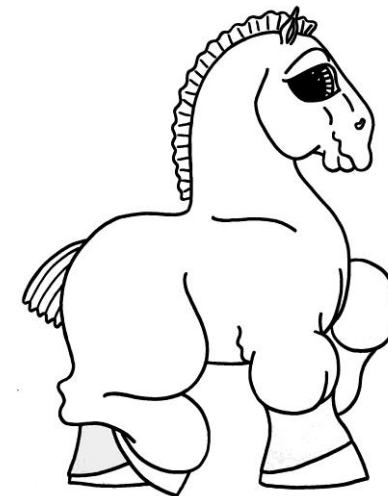
**Se référer au règlement intérieur en vigueur.**

### Panneaux d'affichage :

Ils se trouvent dans la salle du club et sur le parking. Ils donnent des informations générales sur le club, sur les examens, les animations, les concours...

**Penser à les consulter régulièrement**

**CHEVAL CLUB**



## **CLUB HIPPIQUE DES ETANGS MEUDON**

13, rue Henri ETLIN  
92360 MEUDON-LA FORET

Tél : 01 46 30 35 02

Fax : 01 46 32 44 03

[www.clubhippique-meudon.fr](http://www.clubhippique-meudon.fr)  
Email : [accueil@equitation-meudon.fr](mailto:accueil@equitation-meudon.fr)

## **SAISON 2017/2018**

Horaires d'ouverture de l'accueil :

mardi de 15h à 19h30

mercredi de 12h à 20h

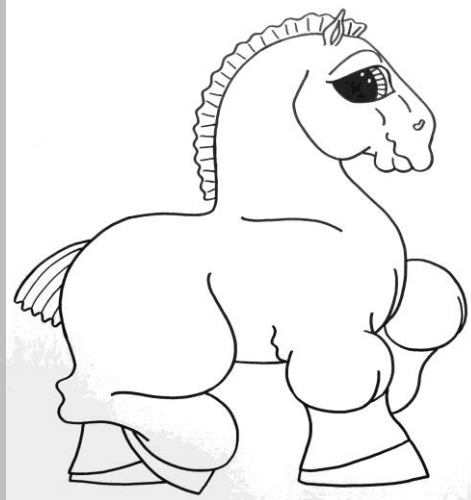
jeudi de 10h à 12h et 15h à 19h

vendredi de 10h à 13h et 17h à 19h

samedi de 10h à 17h30

## TARIFS SAISON 2017 - 2018

Droit d'entrée		50,00 €
Licence FFE		25,00 €
Cotisation annuelle		70,00 €
carte Baby Indiens 10 séances		100,00 €
forfait annuel <b>Shetland</b> -	36 séances	690,00 €
Carte <b>Shetland</b> 10 séances avec forfait		175,00 €
Forfait annuel <b>Shetland</b> supplémentaire*	36 séances	620,00 €
Forfait Shets "D/O"	36 séances	790,00 €
Carte DP CLINIC 10 séances		300,00 €
Forfait annuel <b>DP</b> -	36 séances	775,00 €
Forfait DP "D/O"	36 séances	875,00 €
Carte <b>DP</b> 10 séances avec forfait		190,00 €
Forfait annuel <b>DP</b> supplémentaire*	36 séances	705,00 €



## CLUB HIPPIQUE DES ETANGS DE MEUDON

## PONEY CLUB

Forfait annuel : du 28/08/2017 au 01/07/2018

\* 2ème forfait , pour un même cavalier disposant déjà d'un premier forfait.

- Demi-tarif, pour la 3ème personne de la même famille

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires( sauf premier WE des vacances)

Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 4/saison

### Paiement :

- **pour une première inscription** : droit d'entrée, cotisation annuelle, licence et forfait annuel

- **pour une réinscription** : cotisation annuelle, licence et forfait annuel

## HORAIRES DES COURS DU PONEY CLUB 2017-2018

Definition des niveaux à consulter sur notre site: [www.clubhippique-meudon.fr](http://www.clubhippique-meudon.fr)

Cours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>Baby Ponies</b>			11h00	17h30		14h00	14h00
<b>Papouzes</b>			11h00		16h30	13h00	13h00
<b>Iroquois</b>			15h00			11h00	11h00
<b>Apaches</b>	17h30	18h30	17h00		16h30	16h00	10h00 13h00
<b>Sioux</b>		17h30	18h00	17h30		15h00 17h00	12h00
<b>Cheyennes</b>	18h30	18h30	14h00			12h00	9h00
<b>Shets D/O</b>						10h00	
<b>DP 1</b>	17h30	18h30	17h00			15h00	11h00
<b>DP2</b>	18h30	17h30	15h00	17h30		11h00 17h00	10h00 12h00
<b>DP3</b>	18h30	18h30	13h00 18h00		18h30	10h00 12h00 16h00	9h00
<b>DP4</b>			14h00		18h30	10h00 14h00	
<b>DP DRESSAGE</b>	19h30						
<b>EQUIFUN SHETS /DP</b>					17h30		
<b>EQUIFEEL</b>						18h00	
<b>DP CLINIC</b>			17h00				
<b>DP D/O</b>		19h30	16h00	18h30	19h30		

**NB : les nouveaux adhérents sont priés de fournir un justificatif de leurs galops.**

### Cotisation :

La cotisation au club est obligatoire. Elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club.

### Forfaits :

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 4 séances pour les poneys et 6 séances pour les chevaux par forfait annuel.

### Carte de 10 heures :

Les cartes de 10 h, en complément d'un forfait ou non, ne peuvent être utilisées que pour des heures isolées.

### Assurances individuelles :

Pour pratiquer l'équitation, la **licence fédérale est obligatoire**.

Elle donne la possibilité :

- de participer à une dynamique sportive
- de passer les examens fédéraux
- d'être assuré dans tous les centres affiliés de France (couverture de base).

Le cavalier a la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (lois du 16/07/84 et du 13/07/92). Lors de son inscription, le cavalier doit fournir un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'équitation en compétition ».

### Tenue du cavalier :

La tenue du cavalier doit être correcte.

Le port de la bombe 3 points et de bottes d'équitation ou boots avec mini-chaps est obligatoire. Chaque cavalier doit posséder son matériel de pansage, ainsi que des guêtres pour l'obstacle.

### Cours :

Le cavalier doit prévoir minimum 30 minutes avant et 15 minutes après le cours, pour préparer et assurer les soins de sa monture.

### Annulation :

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation. Pour bénéficier de cette annulation, la Licence Fédérale est obligatoire. Un exemplaire de ce document vous est remis à l'inscription. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soient n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

### Matériel et installations :

Il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations, et de laisser le harnachement mis à leur disposition propre et en l'état.

### Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est réputé être connu. Celui-ci est à disposition à l'accueil sur simple demande.

### Principales consignes de sécurité :

- Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du club
- Veiller à ce qu'aucun objet (poussette, vélo, etc.) n'encombre les allées empruntées par les chevaux
- Les chiens doivent être tenus en laisse
- Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures.
- Un local consigne est aménagé dans les vestiaires pour la durée de la reprise uniquement
- Dans le parking, veiller à laisser le passage libre pour d'éventuels secours. Ne pas se garer dans le passage au bout du manège.

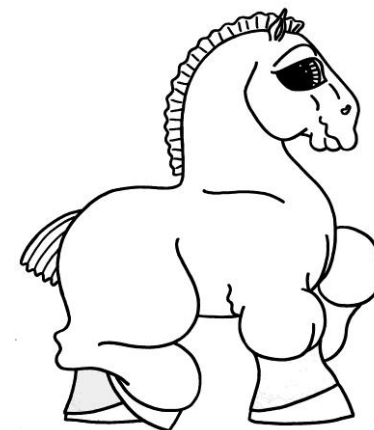
**Se référer au règlement intérieur en vigueur.**

### Panneaux d'affichage :

Ils se trouvent dans la salle du club et sur le parking. Ils donnent des informations générales sur le club, sur les examens, les animations, les concours...

**Penser à les consulter régulièrement**

**PONEY CLUB**



## **CLUB HIPPIQUE DES ETANGS MEUDON**

13, rue Henri ETLIN  
92360 MEUDON-LA FORET

Tél : 01 46 30 35 02

Fax : 01 46 32 44 03

[www.clubhippique-meudon.fr](http://www.clubhippique-meudon.fr)  
Email : [accueil@equitation-meudon.fr](mailto:accueil@equitation-meudon.fr)

## **SAISON 2017/2018**

Horaires d'ouverture de l'accueil :

mardi de 15h à 19h30

mercredi de 12h à 20h

jeudi de 10h à 12h et 15h à 19h

vendredi de 10h à 13h et 17h à 19h

samedi de 10h à 17h30